

Un accord entre en vigueur pour la préservation des polymites cubaines



La Havane, 6 jan. (RHC).- Un accord international pour la préservation des polymites cubaines, vient d'entrer en vigueur dans le cadre de la Convention sur le commerce international d'Espèces menacées de la Faune et de la Flore sauvage.

La mesure adoptée sur proposition de Cuba cherche à préserver ce mollusque cubain au coquillage aux couleurs vives contre l'exploitation provoquée par la forte demande internationale.

Des mesures sévères sont prévues contre les trafiquants de ce mollusque endémique des zones orientales de notre pays et de la Vallée de Viñales, dans l'Ouest.

Une résolution du ministère cubain de la Science, la Technologie et l'Environnement a déclaré les polymites espèces sous protection maximale et interdit de les sortir de leur habitat, de les exporter ou d'en faire toute sorte de commerce.

Les coquillages des polymites sont considérés comme des bijoux de la nature

mondiale en raison de leur polyformisme, de leur éclat et de la diversité de bandes de couleurs.



Radio Habana Cuba